RCS : MACON
Code greffe : 7106

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MACON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00333
Numéro SIREN : 503 291 098
Nom ou dénomination : MSB-MMI

Ce dépôt a été enregistré le 15/12/2020 sous le numéro de dépôt B2020/004068

N° 2050-SD2020

(1) **BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : MSB — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : 115 Rue en Corran 01140 Saint-Didier-sur-Chalaronne — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET* 5 0 3 2 9 1 0 9 8 0 0 0 1 3 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31 12 2019

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 649	AG	1 649	
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	440	AU	137	303
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	4 151 239	CV	3 673 178	478 061
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	4 153 328	BK	3 674 964	478 364
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
	Autres créances (3)	BZ	39 904	CA		39 904
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	GD		CE		
	Disponibilités	CF		CG		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	2 630	CI		2 630
	TOTAL (III)	CJ	42 534	CK		42 534
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 195 862	1A	3 674 964	520 898

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

N° 2051-SD2020

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : MSB — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 300 000)	DA	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	30 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	50 667
	Report à nouveau	DH	(571 296)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	206 656
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	16 026
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	356 808
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	93 893
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	12 149
	Dettes fiscales et sociales	DY	42 023
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	504 872
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	520 898

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	265 932
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	2 834

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

N° 2052-SD2020

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : MSB — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D' EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	218 000	FH		FI	218 000	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	218 000	FK		FL	218 000	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	57 276	
	Autres produits (1) (11)					FQ	8	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	275 285	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	103 947	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 929	
	Salaires et traitements*					FY	119 600	
	Charges sociales (10)					FZ	52 217	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	137	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	19	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	279 850	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(4 566)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	230 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 282	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	122 324	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	353 606	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	29 533	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	29 533	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	324 073	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	319 507	

© Sage

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2053-SD2020

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise MSB — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	947
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	9 917
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	10 863
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 279
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	122 435
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	123 714
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(112 851)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	639 754
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	433 098
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	206 656

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	947
(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *	HP	
	- Crédit - bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	784
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	57 276
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — facultatives A6 / obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Charges et produits sur exercices antétieurs	784	947
Pénalités et amendes	495	
VNC et Produits de cessions sur éléments cédés	111	9 917
VNC sur mali de fusion	122 324	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs
Régularisation Assurance	784	947

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Annexe

© Sage

COMPTES CERTIFIES
BF AUDIT
PARTENAIRES
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Règles et Méthodes Comptables

(Code du commerce - articles 9 et 11 - Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre, et indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de la société ont été élaborés selon le principe comptable de la continuité d'exploitation et ce, malgré les difficultés constatées par la société et deux de ses filiales liquidation judiciaire). Malgré des fonds propres négatifs, le principe de continuité d'exploitation a été maintenu pour l'élaboration des comptes annuels clos au 31 décembre 2019. La situation négative des fonds propres résulte d'une dépréciation comptable des titres sans incidence sur les flux de trésorerie. A ce jour, la société dispose des ressources suffisantes pour faire face à ses besoins financiers à court terme.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériel de transports : linéraire 3 ans
- Matériel de bureau : linéaire 3 ans
- Mobilier : linéaire 5 ans

La société n'a pas identifié de composant dans les biens constituant des immobilisations corporelles.

b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence :

A la clôture de chaque exercice, la valeur d'utilité de chaque ligne de titres est apprécié sur la base :
- des capitaux propres, des résultats de la filiale et des perspectives d'avenir,
- de multiples de résultats en fonction de la spécificité de chaque entité, de l'évolution du marché, ...

La provision pour dépréciation des titres de participations s'élève à 3.673.177,68 € au 31 décembre 2019. La valeur nette des titres s'élève à 478.061 €. Les titres des sociétés LUCIEN LEFEBVRE et TOLEC sont dépréciés à 100 %.

d) Créances.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

e) Honoraires du commissaire aux comptes.

Les honoraires du commissaire aux comptes au titre de la mission légale, inscrits en charges, s'élévent à 3.350 euros.

f) Faits marquants.

Le Tribunal de commerce de Macon a prononcé la liquidation judiciaire de la société LUCIEN LEFEBVRE le 8 novembre 2019.

Le Tribunal de commerce de Chalon-sur-Saône a ouvert une liquidation judiciaire pour la société TOLEC le 21 novembre 2019, et a adopté un plan de cession total lors de son audience du 18 décembre 2019.

Enfin, suite à l'assemblée générale du 19 décembre 2018, la société SCI2L a fait l'objet d'une transmission universel de patrimoine avec sa société mère, la société MMI ; TUP effective après opposition des créanciers le 26 janvier 2019..



Immobilisations

MSB

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 02/06/20
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 649		
TOTAL immobilisations incorporelles :	**1 649**		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport	145		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	670		440
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	**815**		**440**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	4 273 563		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	**4 273 563**		
TOTAL GÉNÉRAL	**4 276 027**		**440**

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			1 649	
TOTAL immobilisations incorporelles :			**1 649**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport		145		
Mat. de bureau, informatique et mobil.		670	440	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		**815**	**440**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		122 324	4 151 239	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :		**122 324**	**4 151 239**	
TOTAL GÉNÉRAL		**123 139**	**4 153 328**	

COMPTES CERTIFIÉS
BF AUDIT
PARTENAIRES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

© Sage

Amortissements

MSB

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 02/06/20
Devise d'édition €

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	1 649			1 649
TOTAL immobilisations incorporelles :	**1 649**			**1 649**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport	34		34	
Mat. de bureau, informatique et mobil.	670	137	670	137
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	**704**	**137**	**704**	**137**
TOTAL GÉNÉRAL	**2 353**	**137**	**704**	**1 786**

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Amortissements linéaires**	**Amortissements dégressifs**	**Amortissements exceptionnels**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

© Sage

COMPTES CERTIFIÉS
BF AUDIT PARTENAIRES
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Provisions Inscrites au Bilan

MSB

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 02/06/20
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation	3 795 502		122 324	3 673 178
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	**3 795 502**		**122 324**	**3 673 178**
TOTAL GÉNÉRAL	**3 795 502**		**122 324**	**3 673 178**

COMPTES CERTIFIES
BF AUDIT
PARTENAIRES
COMMISSAIRE AUX COMPTES

© Sage

État des Échéances des Créances et Dettes

MSB

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 02/06/20
Devise d'édition €

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	1 210	1 210	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	34 082	34 082	
Débiteurs divers	4 612	4 612	
TOTAL de l'actif circulant :	**39 904**	**39 904**	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	2 630	2 630	
TOTAL GÉNÉRAL	**42 534**	**42 534**	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	356 808	117 868	238 939	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	12 149	12 149		
Personnel et comptes rattachés	8 511	8 511		
Sécurité sociale et autres organismes	13 678	13 678		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	10 007	10 007		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	9 826	9 826		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	93 893	93 893		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	**504 872**	**265 932**	**238 939**	

COMPTES CERTIFIÉS
UDIT
NAIRES
MISSAIRE AUX COMPTES

© Sage

Charges à Payer

MSB

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 02/06/20
Devise d'édition €

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 343
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 040
Dettes fiscales et sociales	7 542
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	485
Autres dettes	
TOTAL	**14 411**

© Sage

COMPTES CERTIFIES
BF AUDIT
PARTENAIRES
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Produits à Recevoir

MSB

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 02/06/20
Devise d'édition €

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	1 731
Autres créances	2 881
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	**4 612**

© Sage

COMPTES CERTIFIES
BF AUDIT
PARTENAIRES
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

MSB

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 02/06/20
Devise d'édition €

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Produits sur exercices antérieurs	947	772000
Produits sur cession d'actifs	9 917	775000
TOTAL	10 863	

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Pénalités et amendes	495	671200
Charges sur exercices antérieurs	784	672000
VNC éléments cédés	111	675000
VNC éléments financiers cédés	122 324	675600
TOTAL	123 714	

COMPTES CERTIFIES
BF AUDIT
PARTENAIRES
COMMISSAIRE AUX COMPTES

© Sage

Charges et Produits Constatés d'Avance

MSB

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 02/06/20
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	2 630	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	**2 630**	

COMPTES CERTIFIES
BF AUDIT
PARTENAIRES
COMMISSAIRE AUX COMPTES

© Sage

Composition du Capital Social

MSB

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 02/06/20

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	30000	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	30000	10

Variation de la situation nette des capitaux propres

	A l'ouverture	Affectation du résultat	Variation	A la clôture
Capital	300 000			300 000
Prime d'emission				
Ecart réévaluation libre				
Réserve légale	30 000			30 000
Autres réserves	50 667			50 667
Report à nouveau		- 571 296		- 571 296
Résultat	- 571.296	- 571 296		0
Total capitaux propres	- 190 629	0	0	- 190 629

COMPTES CERTIFIES
BF AUDIT
PARTENAIRES
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Effectif Moyen

MSB

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 02/06/20
Devise d'édition €

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	**1**	

© Sage

COMPTES CERTIFIES
BF AUDIT
PARTENAIRES
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Liste des Filiales et Participations

MSB

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 02/06/20
Devise d'édition €

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Réserves et RAN avant affect. résultat	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeurs comptables titres détenus Brute	Valeurs comptables titres détenus Nette	Prêts, avances consentis par la société non remboursés	Montant des cautions, avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par société au cours exercice
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONC. LES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)										
MMI	500 000	105 741	100	478 061	478 061			3 237 407	114 740	230 000
2. participations (10 à 50% du capital détenu)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONC. LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPAT°										
1. filiales non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										
2. participations non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										

COMMISSAIRE AUX COMPTES © Sage BF AUDIT PARTENAIRES COMPTES CERTIFIÉES

Dettes Garanties par des Sûretés Réelles

MSB

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 02/06/20
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	351 631
Emprunts et dettes financières divers	
TOTAL	**351 631**

© Sage

COMPTES CERTIFIES
BF AUDIT
PARTENAIRES
COMMISSAIRE AUX COMPTES

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

Date d'entrée dans le groupe :	18 mars 2008
Régime fiscal :	Intégration fiscale
Identification de la société mère :	MSB
Forme juridique de la société mère :	Société par Action Simplifié
Adresse de la société mère :	115 rue en Corran - 01140 Saint-Didier-sur-Chalaronne
Lieu d'imposition de la société mère :	SIE de Saint-Laurent-sur-Saône

Traitement de la charge d'impôt

La société a signé un avenant le 2 décembre 2019 à la convention d'intégration fiscale avec effet à compter du 1er janvier 2019.

Cet avenant abouti à un changement fondamental de la répartition de l'impôt : application de la méthode sans répartition en lieu et place de la méthode de nutralité initialement adoptée. L'exercice 2019 dégage une perte fiscale, d'où absence d'impôt.

COMPTES CERTIFIES
BF AUDIT
PARTENAIRES
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Engagements Financiers

MSB

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 02/06/20
Devise d'édition €

ENGAGEMENTS DONNES	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	
TOTAL	

ENGAGEMENTS REÇUS		Montant
Avals et cautions et garanties		
Autres engagements reçus :		157 381
Abandon de créances assortis d'une clause à meilleur fortune		
consenti entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2018	223 446	
Montant ayant été remboursés au cours des exercices précédents	(66 065)	
Montant ayant été remboursés au cours de l'exercice		
TOTAL		**157 381**

© Sage

COMPTES CERTIFIES
BF AUDIT
PARTENAIRES
COMMISSAIRE AUX COMPTES

MSB
Société par actions simplifiée au capital de 300.000 euros
Siège social SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE (01140) - 115 rue En Corran
503.291.098 RCS BOURG EN BRESSE

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DECIDEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 11 JUIN 2020

QUATRIEME DECISION

L'associé unique, constatant que le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2019 fait apparaître un bénéfice de 206.655,86 euros, décide de l'affecter en l'imputant à due concurrence sur le compte "Report à nouveau" débiteur, qui se trouvera ainsi ramené de 571.296,32 euros à 364.640,46 euros.

CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT



BF AUDIT
PARTENAIRES
SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

- COMMISSARIAT AUX COMPTES
- AUDIT CONTRACTUEL
- AUDIT ACQUISITION/CESSION

MSB

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 300.000 €uros

115 rue En Corran
01140 SAINT DIDIER SUR CHALARONNE

SIRET : 503 291 098 00013
NAF : 6420 Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2019

RECEPISSE

A l'attention de l'Associé de la société MSB,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MSB relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 15 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Titres de participation

La valorisation des titres de participation détenus par votre société est exposée dans la note de l'annexe intitulée « Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements ».
Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précitées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
Nous avons également validé l'exactitude des informations communiquées dans la note de l'annexe « Liste des filiales et participations ».

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 15 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblé générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Caluire, le 28 mai 2020

Le Commissaire aux comptes
BF AUDIT PARTENAIRES
Frédéric BREJON